

pyrine ou aspirine contre le mal de tête et la fièvre; compresses humides chaudes sur les masses ganglionnaires, si elles sont sensibles.

Dans les formes graves, exceptionnelles, on a surtout à combattre : l'hyperthermie, l'ataxo-adynergie (bains froids ou tièdes); l'angine quelquefois pseudo-membraneuse (grands lavages antiseptiques; attouchements à la glycérine au sublimé 1 p. 100) ou diphthérique (sérothérapie antidiphthérique); l'adénite suppurée, l'albuminurie, évitables pour une grande part, au moyen de l'antiseptie pharyngée.

Prophylaxie. — Reconnue, la rubéole n'exige qu'un isolement de 8 jours; mais elle est plus contagieuse avant l'éruption qu'après; aussi faudrait-il, pour en prévenir la diffusion, isoler ou tenir en observation, pendant 12 à 14 jours, tous les enfants ayant subi, durant l'invasion, le contact des rubéoleux. La désinfection des locaux ne s'impose pas après la rubéole.

Rubinat. — Localité d'Espagne, province de Santander, d'où l'on exporte une eau froide, fortement sulfatée-sodique, faiblement sulfatée-magnésienne (96 gr. SO^4Na^2 et 3 gr. 5 SO^4Mg p. 1000), purgative, amère. Dose : 1 à 2 verres.

Rue. — *Ruta graveolens* (Rutacées). Arbuste du midi de la France, d'une

odeur agréable. Ses feuilles contiennent une huile essentielle, âcre et amère, qui paraît en être le principe actif (mélange de terpènes et de dérivés terpéniques : alcools, aldéhydes, cétones, éthers).

Effets physiol. et tox. — **Localement**, action irritante assez vive sur la peau et les muqueuses, bien que moindre que celle de la sabine. **A l'intérieur**, peut déterminer, à hautes doses, des accidents de gastro-entérite intense avec vertiges, tremblements et même convulsions.

Prop. thérap., indicat. — Préconisée comme emménagogue, antiménorrhagique et stimulant des contractions utérines (employée parfois pour provoquer l'avortement criminel). Ne paraît capable de déterminer l'avortement qu'indirectement et à doses toxiques.

Formes pharmac., doses. — Infusion 2 à 5 p. 1000. Poudre 1 gr. à 1 gr. 50. Essence I à X gouttes. (Emploi peu recommandable).

Rumex crispus. — (Polygonacées). La racine, assez riche en fer (jusqu'à 0,44 p. 100), a été préconisée contre la chlorose et l'anémie tuberculeuse (Gilbert et Lereboullet).

Formes pharmac., doses. — Poudre de racines 1 gr. 50 à 3 gr. par jour, par cachets de 50 à 75 centigr.

Rythmées (Chorées). — Voir CHORÉES, HYSTÉRIE.

S

Sabine. — *Juniperus Sabina* (Conifères), arbuste méridional. Les rameaux jeunes contiennent une essence très irritante, de saveur âcre et amère, d'odeur désagréable, soluble dans l'éther, de composition voisine de celle de l'essence de rue.

Effets physiol. et tox. — **Effets locaux** très irritants sur la peau (vésication, ulcération) et les muqueuses. **A l'intérieur**, provoque des signes de gastro-entérite aiguë (gastralgie, vomissements, coliques, diarrhée) et, secondairement, à

fortes doses, des convulsions pouvant aboutir au coma mortel. A pu déterminer l'avortement, mais indirectement, à doses toxiques, par participation des organes pelviens à la congestion intense des viscères abdominaux.

Prop. thérap., indicat. — A doses thérapeutiques, action diurétique, emménagogue et antiménorrhagique. Les faibles doses agiraient comme hémostatique utérin (en dehors de la grossesse); les doses plus fortes, comme emménagogue. (Usage très restreint, à surveiller).

Formes pharmac., doses. — **Usage int.** : Infusion (5 p. 1000). Poudre 50 centigr. à 1 gr. Huile essentielle I à VIII gouttes. — **Usage ext.** : comme caustique léger, sur les végétations.

Sable (Bains de). — Le bain de sable (généralement partiel, limité aux membres, aux extrémités, au tronc) représente un mode d'application de la chaleur sèche. Il est surtout en usage dans certaines stations thermales, notamment à Lavey-les-Bains (Valais). Son application à domicile est possible selon la technique suivante : deux baquets pleins de sable ayant été chauffés au four puis refroidis aux environs de 50°, le malade y plonge, pendant 20 minutes, les extrémités atteintes (mains ou pieds) enveloppées de bandelettes de tarlatane. Ces bains trouvent leurs principales indications dans : le rhumatisme nouveau, certains pseudo-rhumatismes à marche chronique et le rachitisme.

Saccharine. (Acide anhydro-orthosulfamide-benzoïque.) — **Caract. phys. et chim.** — Dérivé de l'acide benzoïque; poudre cristalline blanche, inodore ou sentant légèrement l'amande amère, d'un pouvoir sucrant considérable (peut remplacer 280 fois son poids de sucre), encore appréciable dans une solution à 1 p. 10 000, soluble dans 335 p. d'eau froide (devient très soluble, si elle est associée à moitié de son poids de bicarbonate de soude), 28 p. d'eau bouillante, 30 p. d'alcool, et dans la glycérine. Réaction acide, décompose le bicarbonate de soude, mais ne réduit pas la liqueur de Fehling. Coagule le lait.

Effets physiol. et tox. — Aisément absorbée; éliminée en nature par l'urine. Non toxique sur les animaux, mais entrave les actes digestifs en s'opposant à l'action de la pepsine sur l'albumine et de la diastase sur l'amidon. En clinique, son usage prolongé entraîne des troubles dyspeptiques. Se comporte comme un antiseptique et un antifermentescible assez puissant.

Prop. thérap., indicat. — Utilisée, surtout, pour remplacer le sucre chez les diabétiques (5 centigr. additionnés de même poids de bicarbonate de soude

équivalent à un morceau de sucre); elle en possède la saveur mais nullement la valeur alimentaire, aussi sa substitution au sucre dans l'industrie est-elle une fraude. Employée comme antiseptique buccal (peu recommandable, car elle altère les dents, Manquat)

Formes pharmac., doses. — **Usage int.** : 10 à 20 centigr. par comprimés de 5 centigr. (associée au bicarbonate de soude); en surveiller l'effet et suspendre en cas de troubles digestifs. — **Usage ext.** : Solutions alcooliques à 3, 4, 5 p. 1000 pour lavages de la bouche (après dilution dans l'eau).

Safran. — *Crocus sativus* (Iridacées). On utilise les stigmates desséchés, longs filaments roulés sur eux-mêmes, couleur rouge-orangé foncé, très odorants, de saveur aromatique et amère, d'un pouvoir colorant jaune intense.

Prop. et empl. thérap. — Employé comme condiment et comme emménagogue. Entre dans la composition du laudanum de Sydenham, des gouttes noires anglaises, des pilules de cynoglosse et du sirop de Delabarre.

Formes pharmac., doses. — Infusion (50 centigr. à 2 gr. p. 1000). Poudre 20 centigr. à 2 gr. Sirop 20 à 60 gr. Teinture 4 à 20 gr. en potion.

Sirop de dentition (Delabarre) :

Infusion de safran . . .	} aa 30 gr.
Suc frais de tamarin . . .	
Miel blanc	100 —
Teinture de vanille . . .	2 gr. 50

Pour frictionner les gencives.

Sagapenum. (Gomme sérapihique.) — Fourni par le *Peucedanum* (*Ferula*) *persicum*; gomme résine molle, verdâtre, d'odeur et de saveur rappelant celles de l'asa foetida. Renferme deux substances résineuses (l'une soluble dans l'alcool et l'éther, l'autre insoluble dans l'éther et les huiles) et une huile essentielle sulfurée.

Prop. et empl. thérap. — Stimulant, employé jadis à la dose de 10 centigr. à 1 gr. Actuellement, produit rare et inusité.

Saignée. — I. *Saignée générale.* — La

saignée est une émission sanguine provoquée par l'ouverture d'une veine. Après une saignée modérée, la *tension artérielle* baisse, le *pouls*, accéléré, devient plus petit, tandis que son *dicrotisme* s'accuse; la *respiration* aussi se fait plus fréquente (à moins de fièvre; alors elle se ralentit); la *température* descend parfois légèrement (en cas de fièvre); le *sang* se trouve dilué par réduction du taux des globules et accroissement relatif du sérum; le *taux de l'hémoglobine* tombe au-dessous de la normale; le nombre des *leucocytes* est à peine modifié; la *diurèse* augmente et, avec elle, le taux de l'urée, de l'azote total et de l'acide phosphorique. Un peu copieuse une saignée entraîne: la sécheresse de la bouche, la soif, des sueurs, des nausées, parfois des vomissements et la syncope (prévenue par le décubitus).

Après avoir tenu, en thérapeutique, une place énorme, la saignée ne trouve plus son emploi, à titre dérivatif ou dépuratif, que dans un petit nombre de cas.

La *saignée dérivative* peut servir dans certaines *pneumonies*, quand, chez un malade jeune et pléthorique, la dyspnée, excessive, se complique de cyanose, de gonflement des veines du cou et d'une abondante expectoration séreuse ou sanguinolente. Elle est encore utile dans les phlegmasies broncho-pulmonaires très étendues (*pneumonie, broncho-pneumonie, bronchite capillaire, congestion pulmonaire* a frigore) rendant, par *dilatation aiguë du cœur droit*, l'asphyxie imminente. Son indication n'est pas moins formelle dans l'*œdème aigu du poumon*, quelle qu'en soit la cause (*artériosclérose, aortite chronique, néphrite, etc.*). C'est encore la dilatation du cœur droit et la stase pulmonaire qui imposent d'urgence la saignée, au cours de certaines *asthénies d'origine surtout mitrale ou tricuspidiennne*; en abaissant la tension dans le ventricule droit, elle conjure alors l'asphyxie et favorise l'action ultérieure de la digitale. Les indications de la saignée sont bien plus discutées dans la *congestion* et l'*hémorragie cérébrale* (Voir APOPLEXIE).

La *saignée dépurative* est indiquée, pour débarrasser l'organisme d'une certaine somme d'agents nocifs, dans quelques *intoxications* et *auto-intoxications*. Ainsi semble-t-elle agir dans l'*urémie* (formes comateuse, convulsive, dyspnéique), l'*éclampsie puerpérale*; dans l'*intoxication par l'oxyde de carbone*, le *gaz d'éclairage*; quelquefois dans le *coup de chaleur* (associée aux injections de sérum). En cas de *néphrite aiguë*, la saignée paraît encore décongestionner le rein et réduire l'œdème de sa substance corticale qui oblitère les glomérules.

II. *Saignées locales*. — Les *sangsues*, les *ventouses scarifiées*, les *scarifications* en sont les principaux modes. En vidant le réseau capillaire d'une région, les émissions sanguines locales abaissent la tension sanguine dans les veines qui y prennent naissance, d'où appel du sang des réseaux veineux profonds en communication avec elles. Cette hypotension veineuse entraîne encore la *diminution des douleurs* et de la *tension inflammatoire*, la *résorption des exsudats phlegmasiques*. Les saignées locales trouvent particulièrement leur emploi contre: le *point de côté de la pneumonie (loco dolenti)*, la *péricardite aiguë* douloureuse et dyspnéique (III^e, IV^e, V^e esp. interc. g.), la *pleurésie diaphragmatique* (insertions du diaphragme), la *congestion hépatique* (active ou passive), la *néphrite aiguë* (au niveau du triangle de J. L. Petit), la *myélite aiguë* (le long du rachis), les *ophtalmies aiguës* (apophyses mastoïdes), la *congestion cérébrale* (apophyses mastoïdes), les *contusions étendues* avec douleur et gonflement. Elles sont contre-indiquées chez les *hémophiles*, les *jeunes enfants*, les *vieillards*, les *malades affaiblis*. (Pour la technique de ces applications voir SANGSUES, VENTOUSES.)

Sail-les-Bains. — Village de la Loire, arrondissement de Roanne, appelé aussi Sail-les-Château-Morand, sur la limite du Forez et du Bourbonnais, à 16 km de La Palisse. Altitude 350 m. Eaux thermales (23°-34°), faiblement minéralisées, bicarbonatées-sodiques, légèrement silicatées. Une source froide (Bellety, 10°), ferrugineuse, à l'altitude

de 250 m. Utilisées sous forme de boisson, de bains (baignoire et piscine à eau courante), de douches, de bains de vapeur.

Principales indications. — Névroses en général, dyspepsies, dermatoses, rhumatismes, anémie.

Sail-sous-Couzan. — Village de la Loire, arrondissement de Montbrison, sur la ligne de Saint-Étienne à Clermont, au confluent du Chagnon et du Lignon. Altitude 425 m. Eaux froides, faiblement minéralisées, bicarbonatées-sodiques, gazeuses, légèrement ferrugineuses. Utilisées principalement sous forme de boisson, mais aussi sous forme de bains, de douches, d'inhalations, de douches gazeuses.

Principales indications. — Dyspepsies, gastralgies, engorgements hépatiques et spléniques consécutifs au paludisme, gravelle urique, chloro-anémie.

Saint-Alban. — Bourg de la Loire, à 10 km de Roanne. Altitude 400 m. Eaux froides (17°5), faiblement minéralisées, bicarbonatées-sodiques, très riches en acide carbonique, légèrement ferrugineuses et siliceuses. Utilisées sous forme de boisson, de bains (baignoire et piscine), de douches, de bains et douches de vapeur.

Principales indications. — Affections du tube digestif (dyspepsies, gastralgies), dermatoses, catarrhes du rein et de la vessie. Cette station est la première dans laquelle on ait mis en pratique l'emploi des douches gazeuses; et aucune station hydrominérale d'Europe ne peut rivaliser avec elle sous le rapport de la gazothérapie.

Saint-Amand. — Important chef-lieu de canton du Nord, à 13 km de Valenciennes. Eaux thermales (19°5), oligométalliques, sulfatées-calciques, légèrement siliceuses, peu employées. Cette station est surtout remarquable par ses *boues chaudes* (25°), fortement siliceuses, ferrugineuses et carbonatées-calciques, exhalant une odeur sulfureuse très prononcée. On élève encore la température de ces boues au moyen d'appareils garnis de sable chaud que l'on place dans le bain de chaque loge,

une heure avant que le malade y entre.

Principales indications. — Rhumatismes chroniques.

Saint-Boès. — Hameau des Basses-Pyrénées, à 7 km d'Orthez, près duquel existe une source froide sulfurée-calcique-sulphurée et bitumineuse.

Saint-Christau. — Hameau des Basses-Pyrénées, commune de Lurbe, à 8 km S. d'Oloron, dans un petit vallon latéral à la vallée d'Aspe et au pied du mont Bénét, un des premiers contreforts des Pyrénées. Altitude 300 m. Eaux froides (12°-14°), oligométalliques, bicarbonatées-calciques-magnésiennes, silicatées, et contenant des proportions très faibles, mais cependant pondérables, de cuivre (source des Arceaux, notamment), de fer, de manganèse, de strontium. L'une des sources (Pêcheur) est d'une minéralisation plus riche et sulfureuse accidentelle. Utilisées sous forme de boisson, et, pour la source des Arceaux, sous forme de bains, douches, fomentations, irrigations et pulvérisations.

Principales indications. — Certaines manifestations périphériques du lymphatisme et de la scrofule (eczéma, impétigo, acné, sycosis et scrofulides en général), laryngite, stomatites, angine granuleuse, blépharites, conjonctivites.

Saint-Galmier. — Chef-lieu de canton de la Loire, à 24 km de Montbrison et 18 km de Saint-Étienne, sur la ligne de Roanne à Saint-Étienne. Altitude 400 m. Eaux froides, gazeuses et bicarbonatées mixtes, faiblement chlorurées-magnésiennes, sulfatées-sodiques et silicatées; utilisées comme *eau de table* et exportées entièrement, de sorte qu'il n'existe pas d'établissement thermal. Légèrement diurétiques, stimulantes des organes digestifs, éveillant l'appétit et facilitant les digestions. Indiquées dans le traitement des dyspepsies, ainsi que des gravelles urique et phosphatique où elles semblent agir plus par la quantité de liquide ingéré que par leurs qualités propres.

Saint-Germain (Thé de). — Mélange d'espèces purgatives, d'un usage très populaire (en infusion), et ainsi

composé :

Feuilles de séné	2 gr.
Fleurs de sureau	} aa 1 —
Fruits d'anis	
— de fenouil	} aa 50 centigr.
Bitartr. de potasse.	

Pour une tasse d'eau bouillante (Codex).

Saint-Gervais. — Chef-lieu de canton de la Haute-Savoie, arrondissement de Bonneville, au pied du Mont-Blanc et au fond d'une gorge entourée par des crêtes de 3500 à 4000 m. d'altitude. L'établissement thermal (*Le Fayet-Saint-Gervais*) est à 630 m., mais on peut aller jusqu'à 1200 m. et plus en résidant à *Saint-Gervais Village* ou à *Saint-Gervais Motivon*. Eaux hyperthermales (39°-45°), chlorurées et sulfatées-sodiques, faiblement bicarbonatées-calciques-magnésiques et alcalines, légèrement siliceuses, nettement bromurées et lithinées, sulfureuses accidentelles et d'une façon intermittente. Il existe également une *source ferrugineuse* thermale (20° 4). Utilisées sous forme de boisson, de bains, de douches, d'inhalations, de bains d'étuves. Apéritives, laxatives et diurétiques; toniques et reconstituantes, d'abord excitantes, puis sédatives.

Principales indications. — Lymphatisme, scrofule, chloro-anémie, dermatoses avec exagération de la sensibilité cutanée, affections de l'appareil digestif, diathèse rhumatismale avec tout son cortège de manifestations, affections laryngiennes et bronchiques en relation avec l'herpétisme ou le rhumatisme. La cure d'air et d'altitude intervient pour une large part, en raison de la pureté de l'air et de l'irradiation lumineuse.

Saint-Honoré. — Village de la Nièvre, arrondissement de Château-Chinon, au pied occidental du Morvan. Altitude 272 m. Eaux thermales (26°-31°), oligométalliques, sulfureuses accidentelles, faiblement chlorurées-sodiques, siliceuses, légèrement bicarbonatées-calciques, lithinées et arsenicales, riches en gaz rares (argon, néon et, notamment, hélium). Utilisées sous forme de boisson, de bains (baignoire et piscine), de douches, de pulvérisations,

d'inhalations. Reconstituantes, stimulantes des fonctions de nutrition, sédatives du système nerveux, diurétiques et lithontriptiques; faiblement excitantes.

Principales indications. — Formes scrofulieuses de diverses affections (catarrhes laryngés, bronchiques, utérins, vaginaux), lymphatisme, affections rhumatismales, affections des voies respiratoires. Permettent une médication sulfureuse en quelque sorte atténuée, chez des sujets qui ne pourraient pas, au moins au début, supporter des eaux sulfureuses hyperthermales et fortes, comme celles des Pyrénées.

Saint-Léger. — Voir POGUES.

Saint-Moritz. — Village de Suisse, canton d'Argovie, sur la route de Coire à Samaden, le plus élevé dans la Haute-Engadine. Altitude 1856 m. L'établissement thermal est à 1769 m. Eaux froides (5° 5-6° 6), oligométalliques, faiblement ferrugineuses, sulfatées-sodiques et bicarbonatées-calciques-magnésiennes-sodiques, siliceuses, contenant, en outre, de très faibles quantités de manganèse, de lithium, de fluor, d'iode, de brome, des traces d'arsenic, de cuivre, de cœsium. Utilisées sous forme de boisson, de bains et de douches. Toniques, reconstituantes et digestives; sédatives de la circulation et du système nerveux.

Principales indications. — Chlorose, anémie, dyspepsies stomacales et intestinales, cachexies, convalescences des maladies graves. La cure d'altitude et d'air (aidée, au besoin, par celle de petit-lait) semble avoir une importance au moins aussi considérable que la cure hydro-minérale.

Saint-Nectaire. — Village du Puy-de-Dôme, au fond de la vallée de la Couze de Champeix, à 26 km d'Issoire et à 21 km de la station de Coudes. Altitude 750 m. Eaux froides, thermales et hyperthermales (10°-45°), bicarbonatées-chlorurées (bicarbonatées-sodiques-calciques-magnésiennes-potassiques, chlorurées-sodiques), siliceuses, faiblement sulfatées-sodiques, ferrugineuses et arsenicales; renfermant, en outre, des traces d'un certain nombre de

métaux parmi lesquels M. Garrigou a signalé le mercure. Utilisées sous forme de boisson, de bains (baignoire, piscine à eau courante), de douches, de bains et douches de gaz, de pulvérisations, inhalations, irrigations. Stimulantes des processus de nutrition, diurétiques, toniques et reconstituantes.

Principales indications. — Rhumatismes (surtout formes chroniques et goutteuses), névralgies, scrofule, lymphatisme, affections catarrhales et dermatoses en rapport avec la scrofule ou le rhumatisme, affections des voies digestives et des annexes (notamment du foie chez les sujets incapables de supporter la médication altérante, résolutive et fondante de Vichy), gravelle et calculs du rein, néphrites.

Saint-Raphaël-Valescure. — Station d'hiver de la Riviera. La température moyenne y est plus basse que dans les autres stations de la même région, le mistral y souffle souvent; aussi son séjour convient-il plutôt aux anémiques, aux lymphatiques et aux convalescents qu'aux tuberculeux.

Saint-Sauveur. — Village des Hautes-Pyrénées, arrondissement d'Argelès, à 4 km 5 de Luz, en amont, adossé à une très haute montagne et au-dessus du gave de Gavarnie. Altitude 770 m. Eaux thermales (30°-35°), sulfurées-sodiques et hyposulfitées, silicatées, faiblement chlorurées et sulfatées-sodiques, contenant, en outre, des traces d'iode, de brome, de bore, de lithium, de fer. Utilisées principalement sous forme de bains, douches, irrigations, mais aussi en boisson. Remarquables (et se distinguant des autres sulfurées-thermales) par la douceur de leur action, qui est essentiellement laxative, et par leurs propriétés sédatives.

Principales indications. — Névroses, affections utérines, catarrhales (surtout celles de la vessie), rhumatismes, phthisie pulmonaire à forme éréthique.

Saint-Thomas. — Hameau des Pyrénées-Orientales, sur la rive droite de la Têt, à quelques kilomètres de Montlouis, où se rencontrent trois sources sulfureuses fortes (0 gr. 022 à 0 gr. 028

Na²S p. 1000), hyperthermales (48° 7-59° 5), silicatées, très analogues aux eaux d'Escaldas, du Vernet et de Molitg, dans le voisinage desquels se trouve, d'ailleurs, la petite station thermale de Saint-Thomas.

Saint-Yorre. — Village de l'Allier, arrondissement de La Palisse, à 10 km de Vichy, dont les eaux froides, bicarbonatées-sodiques fortes, se rapprochent très étroitement de celles de Vichy.

Salacétol ou Salicylacétol. — *Caract. phys. et chim.* — Combinaison d'acide salicylique et d'acétone, contenant 75 p. 100 d'acide salicylique. Poudre cristalline, blanche, inodore, amère, insoluble dans l'eau froide, soluble dans l'eau bouillante et l'alcool. Dédoublée dans l'intestin en acide salicylique et acétone.

Prop. et empl. thérap. — Antiseptique intestinal, succédané du salol dont il n'offre pas la toxicité; antidiarrhèique.

Formes pharmac., doses. — *Usage int.* : 2 à 3 gr. en cachets (enfants, 10 à 20 centigr. par année). — *Usage ext.* : pommades, 10 à 20 p. 100.

Salés (Bains). — Les *bains salés*, destinés à remplacer les *bains de mer*, se préparent en faisant dissoudre dans une baignoire (de 200 à 300 litres) 6 à 8 kg de gros sel gris; 4 à 3 kg suffisent pour une baignoire d'enfant. Stimulant et reconstituant, le bain salé est irritant pour la peau, ce qui le contre-indique en cas de *dermatoses irritables*. Il est surtout utile pour combattre : la *débilité du 1^{er} âge*, le *rachitisme*, le *lymphatisme*, l'*anémie*, les *tuberculoses ganglionnaires, osseuses et articulaires*; certaines formes torpides de *rhumatismes chroniques*. L'effet stimulant peut en être accru, soit en élevant la proportion de sel (jusqu'à 30 kg par bain), soit en additionnant le bain d'une certaine dose d'*eau mère de Salies-de-Béarn* (v. c. m.). L'effet irritant pour la peau sera atténué par l'addition de son ou d'amidon.

Salicaire. — *Lythrum Salicaria* (Lythriacées). La tige et la fleur sont employées comme astringent antidiarrhèique, en infusion (20 p. 1000) et en poudre (4 à 10 gr.; enfants, 1 gr.)

Salicine. — Voir SAULE.

Salicylarsinate de mercure (*Éné-sol*). — Voir MERCURE.

Salicylate de bismuth. — Voir BISMUTH.

Salicylate de lithine. — Voir LITHINE.

Salicylate basique de mercure. — Voir MERCURE.

Salicylate neutre de mercure. — Voir MERCURE.

Salicylate de méthyle. — *Caract. phys. et chim.* — Forme 90 p. 100 de l'essence de Wintergreen; pur et obtenu par synthèse, est constitué par un liquide incolore, d'odeur très pénétrante rappelant celle de la jacinthe, mais vite insupportable. Contient 90,75 p. 100 d'acide salicylique; émet des vapeurs à basse température, D = 1,18. Un gramme = XLIII gouttes. Peu soluble dans l'eau, plus soluble dans l'alcool, l'éther, les matières grasses et la vaseline.

Effets physiol. et tox. — Aisément absorbé par la peau, à l'état de vapeur. Rapidement éliminé (déjà au bout d'une demi-heure, apogée de 6 à 9 heures après), en grande partie par l'urine, à l'état d'acide salicylurique, mais aussi par les fèces. En comparant les quantités d'acide éliminées, on a établi que 9 à 11 gr. de salicylate de méthyle équivalaient, en activité, à 8 gr. de salicylate de soude. Le produit pur n'est pas irritant pour la peau et n'y provoque de la cuisson que sous un pansement serré; il agit comme analgésique local et n'entraîne, après absorption, aucun accident, sauf, à fortes doses, du mal de tête et, plus rarement, des bourdonnements d'oreilles.

Prop. therap., indicat. — Celles du salicylate de soude. Indiqué dans: le rhumatisme articulaire aigu ou, mieux, le rhumatisme partiel aigu ou chronique, l'attaque de goutte, le pseudo-rhumatisme infectieux, les névralgies, les myalgies, le lumbago, le torticolis, la colique hépatique, les points de côté, le furoncle, l'orchite blennorrhagique, l'uréthrite de même nature (en injections), le prurit, la pelade.

Formes pharm., doses. — En nature LX à CXXX gouttes (soit 3 gr.), une ou plusieurs fois par jour (en tout 10 à 12 gr. au plus), répandues soit sur la région douloureuse, soit sur un segment quelconque du membre (la cuisse p. ex.) qui seront aussitôt enveloppés d'une feuille de tissu imperméable (gutta-percha laminée), recouverte ou non de ouate et étroitement maintenue avec une bande de flanelle, pour prévenir l'évaporation. Toute cuisson peut être évitée en appliquant sur le tégument des compresses ou des bandes de tarlatane sans apprêt imbibées de salicylate de méthyle. Solutions à 1 ou 2 p. 100 dans l'huile de vaseline, comme liniments ou pour injections uréthrales. Pommades à 5 ou 10 p. 100 avec essence de lavande (1 à 2 p. 100) comme correctif de l'odeur (mais l'incorporation à des pommades réduit sensiblement l'absorption cutanée). Solutions alcooliques ou étherées (à 2 ou 3 p. 100) utilisées en dermothérapie.

Incompatib. — Alcalins.

Liniments analgésiques:

- | | |
|---------------------------------------|--------------------------|
| a) Salicylate de méthyle . . . | } $\bar{a}\bar{a}$ Q. V. |
| Huile de jusquiame . . . | |
| b) Salicylate de méthyle . . . | 50 gr. |
| Menthol cristallisé | 10 — |
| Huile de camomille camphrée | 40 — |
| c) Salicylate de méthyle . . . | 70 gr. |
| Gaiacol synthétique | 30 — |
| d) Salicylate de méthyle . . . | } $\bar{a}\bar{a}$ Q. V. |
| Chloroforme | |
| Baume tranquille | |

Dans toutes ces formules, le salicylate de méthyle peut être remplacé par de l'essence de Wintergreen, mais alors l'action topique est un peu plus irritante. On peut, en outre, combiner ces mélanges en toutes proportions.

Injection (blennorrhagie):

- | | |
|-----------------------------|-----------|
| Salicylate de méthyle . . . | 1 à 2 gr. |
| Salicylate de bismuth . . . | 40 — |
| Vaseline liquide | 60 — |

3 à 4 injections par jour.

Pommade (prurit):

- | | | |
|---------------------------------|-------|-------------------------|
| Salicylate de méthyle | 2 gr. | } $\bar{a}\bar{a}$ 25 — |
| Oxyde de zinc | | |
| Axonge benzoinée | | |

Pommade (orchite):

- | | |
|---------------------------------|---------------------------|
| Salicylate de méthyle | } $\bar{a}\bar{a}$ 10 gr. |
| Gaiacol synthétique | |
| Axonge benzoinée | |

Salicylate de naphтол. — Voir BÉ-TOL.

Salicylate de Pyramidon. — Voir PYRAMIDON.

Salicylate de soude. — *Caract. phys. et chim.* — Fines aiguilles prismatiques blanches ou lamelles nacrées, inodores, de saveur sucrée puis amère, solubles dans leur poids d'eau froide, insolubles dans l'alcool absolu et l'éther pur. Réaction neutre au tournesol. Altérable à l'air et à la lumière; vite envahi par les moisissures. Coloration violette avec le perchlorure de fer.

Effets physiol. et tox. — Ingré, le salicylate de soude décomposé par l'H Cl met en liberté, dans l'estomac, son acide salicylique; mais celui-ci repasse à l'état de sel alcalin dans l'intestin et circule à cet état dans le sang, puis est éliminé presque complètement (60 à 65 p. 100) et rapidement par l'urine (détectable au bout de quelques minutes et pendant 48 heures environ), à l'état d'acide salicylurique, combinaison de glyco-colle et d'acide salicylique. L'acide salicylique s'élimine encore en petite quantité par la plupart des sécrétions et excréments, notamment par la bile (se fixe électivement sur le tissu hépatique); il passe également (mais toujours à l'état de sel alcalin) dans les exsudats, dans les épanchements des séreuses articulaires et autres. L'élimination est plus ou moins retardée en cas d'insuffisance rénale, au cours du rhumatisme articulaire et de la fièvre typhoïde.

La toxicité de l'acide salicylique diminue à mesure qu'on s'élève dans la série animale. La dose mortelle est: pour la grenouille, de 4 à 5 centigr.; pour le lapin de 1 gr. 50 à 2 gr., et pour le chien de 50 à 60 centigr. par kilogramme

(injectés dans les veines). Après injection sous-cutanée, la mort survient par paralysie respiratoire (animaux à sang chaud) ou cardiaque (animaux à sang froid). Après ingestion, la mort, toujours tardive, précédée d'accidents gastro-intestinaux, de paralysies, exige de bien plus hautes doses. *Chez l'homme*, les cas de mort sont rares et la toxicité est variable; on a vu 22 et 30 gr. ne pas amener la mort et 8 à 10 gr. provoquer des accidents graves, surtout à craindre si les reins sont peu perméables. *L'intoxication aiguë* se traduit: d'abord par de la gastralgie, des vomissements avec défaillances, tendance au collapsus, hypothermie et sueurs profuses; ensuite par des troubles nerveux variés: bourdonnements d'oreilles, surdité, délire, troubles de la vue; par de la tachycardie ou de l'arythmie avec pouls déprimé, de la dyspnée; par la réduction ou l'arrêt des sécrétions. En clinique, l'intolérance peut se dénoncer brusquement, après soulagement des douleurs, soit par une céphalée vive avec ou sans hébétude, soit par un délire parfois actif rappelant la manie aiguë.

Localement, le salicylate de soude est irritant, s'il est pur ou en solution très concentrée; sur la peau, il peut provoquer des érythèmes; son injection dans l'hypoderme est très douloureuse; sur la muqueuse digestive, son contact peut déterminer de la gastralgie, des nausées ou des vomissements, des coliques et de la diarrhée. Les accidents intestinaux succèdent surtout à l'introduction par voie rectale.

Effets généraux. — Les troubles digestifs (gastralgie, vomissements, diarrhée), liés à l'action irritante du salicylate sur la muqueuse digestive, ne se montrent que si celui-ci est absorbé en nature ou en solutions concentrées (à moins de susceptibilité individuelle). La sécrétion gastrique est excitée par les petites doses et inhibée par les fortes qui provoquent l'anorexie. L'usage prolongé, même des faibles doses, peut déterminer la gastrite chronique.

La *respiration* n'est modifiée que par les doses élevées, subtoxiques (10 à

42 gr.); on note alors une dyspnée spéciale, consistant en une respiration un peu haletante et ronflante, à peine accélérée, avec inspirations profondes et mise en jeu des muscles accessoires. Expérimentalement, on observe des respirations plus fréquentes, parfois plus amples ou irrégulières, par séries que séparent des phases normales (par excitation bulbaire sans asphyxie); les animaux ne meurent pas d'asphyxie mais souvent d'arrêt primitif du cœur.

A part la bradycardie, chez les sujets susceptibles, les troubles cardio-vasculaires n'apparaissent qu'avec les doses toxiques. Chez les animaux à sang froid, le cœur se ralentit progressivement, puis s'arrête. Chez les mammifères, les battements, d'abord accélérés (par légère excitation des nerfs accélérateurs, des ganglions intra-cardiaques et du myocarde), deviennent vite plus lents et plus énergiques, d'où hypertension sanguine (excitation des noyaux bulbaires du pneumogastrique); ensuite la tension artérielle subit des oscillations, les battements deviennent irréguliers, puis, les excitations aboutissant à la paralysie des centres et des ganglions intra-cardiaques, la tension baisse de plus en plus pour tomber finalement à 0, quand le cœur s'arrête. On sait que, chez l'homme, l'intolérance aux fortes doses se traduit par : de la chaleur à la tête, de la céphalée, des bourdonnements d'oreilles, la diminution de l'acuité auditive et, à un degré plus marqué, par de la surdité, des vertiges, l'obnubilation de la vue et un délire hallucinatoire. Tous ces accidents, d'origine vaso-motrice, sont liés à la congestion de l'encéphale, de l'oreille moyenne et de l'oreille interne. Ils se dissipent, du reste, dès que la médication est suspendue.

Sur le sang, l'action du salicylate se manifeste souvent par une tendance aux hémorragies (épistaxis, gastrorrhagies, hémorragies intestinales), par des écoulements menstruels plus rapprochés et plus abondants (l'action abortive n'est pas nettement établie). En outre, le salicylate suspend la diapédèse des leuco-

cytes dont il modère ou supprime les mouvements amœboïdes.

Sur la température, les doses thérapeutiques sont sans effet chez l'homme sain et n'exercent une action sédative que sur la fièvre du rhumatisme articulaire et de la goutte aigus, quelquefois sur la fièvre liée à la suppuration; l'abaissement thermique ne répond pas toujours à un ralentissement parallèle du pouls. En tout autre cas, l'hypothermie est un signe d'intoxication. L'action médicamenteuse aboutit constamment à une crise sudorale, mais au bout de quelques heures seulement.

Sur le rein sain, le salicylate excite d'abord l'épithélium sécréteur, d'où action diurétique; si cette action se prolonge ou s'exagère (hautes doses), les urines deviennent rares et albumineuses. Si le rein est malade, ou déprécié par une infection grave, la sécrétion urinaire est entravée, même par les petites doses de salicylate. Dans les cas bénins, tout se borne à une simple desquamation des tubes urinifères, à de l'albuminurie passagère; dans les cas sévères se déclare une néphrite aiguë avec hématuries. Cependant, les doses modérées ou fractionnées n'augmentent pas l'albuminurie du rein goutteux.

Les faibles doses entraînent des urines d'abord plus denses, plus acides et plus foncées, de quantité normale, puis bientôt plus abondantes, moins denses et plus claires, neutres ou même alcalines, chargées d'urates et, surtout, d'urée, riches également en phosphates, chlorures, carbonates et éléments sulfo-conjugués. Les fortes doses augmentent l'azote total et les matières extractives. Le salicylate est un des meilleurs dissolvants des déchets de l'organisme, mais le benzoate de soude (v. c. m.) est encore plus actif et possède, en outre, l'immense avantage d'être inoffensif.

Le salicylate de soude excite la sécrétion biliaire, surtout à faibles doses (1 à 3 gr.); plus riche en éléments solides, la bile est, davantage encore, fluidifiée par sa teneur élevée en eau. Une action trop prolongée congestionne le foie et pourrait même déterminer de la stéatose

hépatique et de la cirrhose biliaire.

Les doses thérapeutiques n'impressionnent pas le système nerveux. Les hautes doses frappent surtout la substance grise de l'axe cérébro-spinal, en l'excitant d'abord (hypersécrétion glandulaire, vomissements, tachypnée, etc.) pour la paralyser ensuite (chez les animaux, paralysie du train postérieur et de la respiration). On ne note pas d'action spécialisée sur les fonctions motrices ou sensitives soit des centres, soit des conducteurs ou des terminaisons nerveuses; le salicylate ne peut donc, en rien, être considéré comme un analgésique vrai; son action sédative sur les douleurs rhumatismales et goutteuses, qui s'exerce en même temps sur l'élément fluxionnaire et la fièvre, reconnaît un mécanisme complexe. Amené par les vaisseaux au contact des tendons, des ligaments, des synoviales articulaires, le salicylate trouvant, comme dans tout tissu enflammé, de l'acide carbonique à une pression supérieure à la normale, mettrait en liberté sous cette influence son acide salicylique; celui-ci agirait sur les cellules phlegmasiées, en apaisant leur suractivité vitale et sécrétoire (résorption du liquide synovial) pour les ramener à leurs fonctions normales. Cette action, qui peut se manifester sur tout processus fluxionnaire aigu, ne serait nullement spécifique ni antiparasitaire.

(Pour plus de détails, voir : G. POUCHET, *Leçons de Pharmacodynamie et de Matière médicale*, 4^e série, p. 319.)

Prop. thérap., indicat. — Principalement indiqué contre le rhumatisme articulaire aigu (v. c. m.) franc et récent qu'il soulage en quelques jours, à condition d'être donné d'emblée à bonne dose. Encore efficace, mais bien moins, dans les rhumatismes chroniques, le rhumatisme abarticulaire (pleurésie, endo-péricardite rhumatismales; rhumatisme musculaire; sciatique, iritis rhumatismales), les rhumatismes infectieux (arthropathies blennorrhagiques et autres). Action favorable sur les arthropathies goutteuses subaiguës et chroniques. Effets analgésiques dans l'orchite blennorrhagique, l'amygdalite aiguë. Bien que ne passant pas

dans l'exsudat pleurétique, le salicylate paraît parfois hâter sa résorption dans la pleurésie séro-fibrineuse fébrile. A titre de cholagogue, il trouve son indication dans la colique hépatique, la lithiase biliaire, et aussi, dans les angiocholites catarrhales et calculeuses, les ictères infectieux, les hépatites infectieuses, bien que son action antiseptique sur les voies biliaires soit très douteuse. Préconisé encore contre le vertige de Ménière (Charcot), la migraine, le goitre exophthalmique, et, comme antiseptique des voies urinaires, contre la blennorrhagie et les pyélites. Comme topique, les solutions salicylées sont utilisées contre les angines (en gargarisme), les stomatites, l'érysipèle et la lymphangite (en pansements humides), etc.

Contre-indiquent, à divers degrés, l'usage du salicylate de soude : le mal de Bright et les cardiopathies avancées, l'asthénie cardiaque, l'albuminurie, l'artériosclérose, la grande vieillesse, l'alcôolisme, les grandes névroses, les dyspepsies, la période menstruelle et, dans une certaine mesure, la grossesse (effets à surveiller).

Formes pharmac., doses. — 4 à 12 gr. par jour, par prises de 2 gr. au plus, toujours en solutions diluées (pas en cachets) et aux repas, pour éviter l'action irritante. Enfants, 50 centigr. par année. — Usage ext. : solutions pour pansements, gargarismes, lavements, lotions, etc.

Potions :

- | | |
|---|------------|
| a) Salicylate de soude | 15 gr. |
| Rhum vieux | 60 — |
| Sirop d'écorces d'oranges amères | } aa 100 — |
| Eau distillée de tilleul | |
| b) Salicylate de soude | 5 à 10 gr. |
| Suc de réglisse dépuré | 5 à 10 gr. |
| Eau distillée de tilleul | 150 gr. |
| Cuillerée à soupe toutes les heures, dans un demi-verre d'eau de Vichy. | |
| c) Salicylate de soude | 4 gr. |
| Sirop de limons | 30 — |
| Eau distillée | 120 — |
| (Enfants), 30 centigr. par cuillerée à soupe; dans un verre de tisane sucrée. | |

Gargarisme :

Salicylate de soude	40 gr.
Sirop de mûres	100 —
Eau distillée	900 —

Solution (usage externe) :

Salicylate de soude	25 gr.
Bicarbonate de soude	40 —
Eau distillée bouillie	1000 —

En compresses, contre les lymphangites et certaines dermatoses.

Pommade (rhumatisme) :

Salicylate de soude	40 gr.
Vaseline	} āā 25 —
Lanoline	

Salicylique (Acide). — *Caract. phys. et chim.* — Obtenu d'abord par transformation de l'aldéhyde salicylique (tirée elle-même de l'essence de reine des prés, Ulmaire, *Spiraea Ulmaria*), l'acide salicylique est maintenant fabriqué par synthèse, en faisant agir l'acide carbonique sur le phénol sodé. Se présente sous forme d'aiguilles aplaties ou de prismes clinorhombiques inodores, de saveur sucrée puis âcre. Soluble dans 1000 p. d'eau froide, 15 à 20 p. d'eau bouillante, 2 p. 5 d'alcool, 2 p. d'éther, 6 p. de glycérine ou de chloroforme. Devient bien plus soluble dans l'eau s'il est associé à parties égales d'acide borique.

Effets physiol. et tox. — Propriétés antiseptiques inhérentes à l'acide lui-même et ne se retrouvant pas dans ses sels, très intenses dans une solution légèrement acide (acide borique). Agit surtout sur les organismes inférieurs, les ferments solubles, les diastases sécrétées par les bactéries; moins sur les levures et les moisissures. Son utilisation pour conserver les aliments (bière, vin, lait) n'est pas inoffensive (diminue leur valeur alibile et irrite l'épithélium rénal).

Absorption possible par la peau saine (surtout en solution ou en pommade) et facile par toutes les muqueuses. *Élimination* principalement par l'urine, la bile et autres sécrétions (Voir SALICYLATE DE SOUDE).

Action locale irritante et même un peu

caustique sur la peau et les muqueuses. *Sur la peau*, modifie électivement la couche cornée de l'épiderme dont il provoque l'exfoliation (au bout de 2 ou 3 jours), en activant parallèlement la prolifération des cellules épidermiques profondes. Agit comme un poison de la chromatine des noyaux conjonctifs (utilisé contre certains néoplasmes inopérables). Injecté dans l'hypoderme, y éveille de la douleur et une lente inflammation profonde. *Sur les muqueuses*, exerce une action assez irritante pour provoquer des ulcérations et même des hémorrhagies (sur la muqueuse digestive, s'il est ingéré en nature).

L'action générale sur les divers appareils organiques est celle du salicylate de soude (v. c. m.) qui en représente la forme d'introduction usuelle, la seule qui permette d'éviter la vive irritation gastrique (nausées, vomissements) et intestinale (coliques, diarrhée) succédant habituellement à l'ingestion de l'acide en nature ou à l'administration par voie rectale.

(Pour plus de détails, voir: G. POUCHET. *Leçons de Pharmacodynamie et de Matière médicale*, 4^e série, p. 197).

Prop. therap., indicat. — *À l'intérieur*, opposé jadis au rhumatisme articulaire, et (comme antithermique et éliminateur des déchets) à la fièvre typhoïde; son usage interne est presque complètement délaissé pour celui du salicylate de soude. *Comme topique*, on utilise ses propriétés antiseptiques (contre les infections bucco-pharyngées, cutanées, les furoncles, le chancre mou, pour le pansement des plaies superficielles) et son action spéciale sur l'épiderme (contre les troubles de la sécrétion cornée de l'épiderme, de la rénovation épithéliale des muqueuses). Opposé, à ce titre, aux hyperkératoses (cors, verrues), à l'eczéma sec, à la séborrhée, à la leucoplasie buccale. Employé aussi contre l'hyperidrose plantaire et palmaire et contre le rhumatisme (en pommade, comme succédané du salicylate de méthyle).

Formes pharm., doses. — *Usage int.* : 1 à 4 gr., toujours en solution ou en potion. — *Usage ext.* : solutions aqueu-

ses à 1 p. 1000 (ou plus fortes avec acide borique) pour usages antiseptiques; gazes et ouates aseptiques à 1 p. 1000. Solutions alcooliques à 10 ou 20 p. 100 pour attouchements sur les plaques leucoplasiques. Collutoires glycélinés. Pommades ou pâtes salicylées; emplâtre salicylé; poudres composées (hyperidrose). Collodion salicylé (cors, durillons, verrues).

Solution (usage interne) :

Acide salicylique	} āā 1 gr.
Borax	
Glycérine pure	20 —
Eau distillée	80 —

Cuillerée à soupe dans 1/2 verre de tisane sucrée.

Potion :

Acide salicylique	} āā 2 à 5 gr.
Borax	
Rhum vieux	} āā 60 gr.
Sirop de quinquina	

Cuillerée à soupe dans 1/2 verre de tisane sucrée.

Pommades :

(a) Acide salicylique	3 gr.
Alcool à 90°	6 —
Lanoline	30 —

Rhumatisme.

(b) Acide salicylique	20 gr.
Alcool absolu	100 —
Huile de ricin	200 —

Rhumatisme.

(c) Acide salicylique	} āā 10 gr.
Essence de térébenthine	
Lanoline	
Axonge benzoïnée	70 —

*Rhumatisme (Bourget).**Poudre :*

Acide salicylique	3 parties.
Amidon	40 —
Poudre de talc	87 —

*Hyperidrose plantaire.**Solution antiseptique :*

Acide salicylique	} āā 5 gr.
— borique	
Thymol	4 —
Eau saturée de toluène	1000 —

Pâte salicylée :

Acide salicylique . 50 centigr. à 2 gr.	} āā 24 gr.
Oxyde de zinc pulv.	
Poudre d'amidon	} āā 2 parties.
Lanoline	
Vaseline	

Eczéma sec ou chronique (Besnier).

Emplâtre salicylé :

Acide salicylique pulv.	} āā 2 parties.
Emplâtre de savon	
Emplâtre diachylon	4 —

Collodion :

Acide salicylique	2 gr.
Acide pyrogallique	40 —
Collodion élastique	90 —

Psoriasis (Brocq).

Collodion Vigier :

Acide salicylique	4 gr.
Extrait alcoolique de cannabis indica	50 centigr.
Alcool à 90°	1 gr.
Éther à 62°	2 gr. 50
Collodion élastique	5 —

Appliquer une couche chaque soir, pendant 8 jours (cors).

Collutoire glycéliné :

Acide salicylique	} āā 5 gr.
Borax	
Glycérine	30 à 60 —

Solution (lavage de la vessie) :

Acide salicylique	} āā 4 gr.
Borax	
Eau bouillie	500 —

Salies-de-Béarn. — Chef-lieu de canton des Basses-Pyrénées, arrondissement d'Orthez, sur la ligne de Puyoo à Mauléon, à 30 km, à vol d'oiseau, de l'Océan. Climat doux et régulier. Altitude 60 m. Eau froide (15°), chlorurée-

sodique forte (248 gr. NaCl p. 1000), bromo-iodurée, faiblement sulfatée-magnésienne et calcique, légèrement siliceuse, ferro-manganésienne; contenant, en outre, des traces de lithium, de cæsium et de métaux rares, et remarquable par une flore spéciale d'algues riches en iode qui lui impriment une coloration rougeâtre particulière. Les sources sont exploitées pour la fabrication du sel; et l'on emploie également, en applications thérapeutiques, l'eau-mère des salines, remarquable par sa richesse en chlorure et en bromure de magnésium (232 gr. MgCl², 10 gr. MgBr², 1 gr. MgI² sur 488 gr. de résidu fixe p. 1000). Utilisées surtout sous forme de bains généraux ou locaux, à température et richesse variables, de douches, d'irrigations, d'applications en compresses; très rarement, de boisson. Nul établissement thermal au monde ne présente une richesse comparable.

Principales indications. — Scrofule, lymphatisme, chloro-anémie, tuberculoses externes (dites chirurgicales), rhumatismes et affections articulaires non spécifiques, affections utéro-ovariennes, affections nerveuses (chorée, paralysies infantiles, incontinence nocturne d'urine, myopathies).

Contre-indications. — Tuberculose pulmonaire en voie d'évolution, congestions hépatique et rénale, affections cardiaques mal compensées, asthme, cancer, manifestations cutanées profuses et, en général, toutes affections aiguës. (Voir EAUX-MÈRES).

Salies-du-Salat. — Chef-lieu de canton de la Haute-Garonne, arrondissement de Saint-Gaudens, où l'on trouve deux sources minérales froides, l'une sulfurée-calcique, l'autre chlorurée-sodique forte (30 gr. NaCl p. 1000) exploitée autrefois pour la production du sel. Toutes deux sont utilisées sous forme de bains et de boisson.

Salins-de-Biarritz. — En plus de la station hivernale de Biarritz, cette ville maritime des Basses-Pyrénées, à 7 km de Bayonne, comporte des Thermes salins pour lesquels on utilise les eaux chlorurées-sodiques fortes (295 gr. NaCl

p. 1000), bromo-iodurées, ainsi que les eaux-mères des *Salines-de-Brisous*, petit village du pays basque, situé dans la vallée de l'Ardanabia. Les eaux-mères sont particulièrement riches en chlorure et en bromure de magnésium (257 gr. MgCl² et 10 gr. MgBr² p. 1000). Possèdent les effets physiologiques et les qualités thérapeutiques de leurs similaires, notamment des eaux de Salies-de-Béarn dont elles se rapprochent étroitement. Utilisées surtout sous forme de bains (baignoire et piscine), de douches; mais aussi en boisson.

Principales indications. — Lymphatisme, scrofule, rachitisme, tuberculose osseuse et ostéo-arthrite tuberculeuse, tuberculoses ganglionnaires et cutanées, chloro-anémie, affections utérines, neurasthénie. La cure climatérique joue également un rôle fort important.

Salins-du-Jura. — Chef-lieu de canton du Jura, arrondissement de Poligny, sur la rivière la Furieuse, au pied des montagnes de Belin et de Saint-André. Altitude 360 m. Eaux froides, chlorurées-sodiques fortes (23-25 gr. NaCl p. 1000), faiblement sulfatées-calciques et potassiques, iodo-bromurées. Les sources sont exploitées pour la fabrication du sel et l'on emploie aussi les eaux-mères (168 gr. NaCl, 61 gr. MgBr², 65 gr. SO⁴K², 22 gr. SO⁴Na² et 3 gr. KBr p. 1000). Utilisées principalement sous forme de bains (baignoire et piscine avec l'eau minérale mitigée, pure, ou additionnée d'eaux-mères), de douches (générales ou locales, internes ou externes) de toute espèce, d'irrigations, pulvérisations; plus rarement, en boisson. Toniques, reconstituantes, altérantes et résolutes. Elles exercent une action puissante sur l'organisme en général, et notamment sur le système lymphatique.

Principales indications. — Lymphatisme scrofule (principalement les manifestations profondes: glandulaires, celluluses, osseuses, articulaires, de cette diathèse), surtout dans l'enfance et la jeunesse; et d'une façon générale, toutes affections dérivant d'un trouble de nutrition (Voir EAUX-MÈRES).

Salins-de-la-Mouillère. — La Mouil-

lère est un faubourg de Besançon (Doubs) où se trouve installé un établissement qui utilise les eaux, très richement minéralisées, des salines de Misserey, village à 4 km de Besançon. Altitude 260 m. Eaux froides, chlorurées-sodiques fortes et bromo-iodurées (290 gr. NaCl et 10 centigr. KBr p. 1000). On emploie également les eaux-mères, surtout riches en chlorures de sodium et de magnésium (235 gr. NaCl et 52 gr. MgCl²). Ces eaux, qui se rapprochent beaucoup, par leur composition, de celles de Salins-du-Jura, sont utilisées dans les mêmes conditions et reçoivent les mêmes applications.

Salins-Moutiers. — Village de la Savoie, à 5 km de Brides-les-Bains, à 1 km 5 de Moutiers, le chef-lieu de l'arrondissement, et à 28 km. d'Albertville, dans une étroite vallée sur les bords du Doron, non loin de son confluent avec l'Isère. Altitude 496 m. Eaux thermales (33°-35° 5'), gazeuses-carboniques, chlorurées-sodiques fortes (12 gr. 5 NaCl p. 1000), faiblement sulfatées-calciques-magnésiennes, légèrement bicarbonatées-calciques, ferrugineuses, arsenicales, lithinées, contenant, en outre, des traces d'iode et de brome, ainsi qu'une assez notable proportion de gaz rares (argon, néon et, surtout, hélium). Il existe aussi des boues (arsenicales, ferrugineuses, siliceuses, carbonatées-calciques). Utilisées sous forme de boisson, de bains (baignoire et piscine), de douches, de bains de vapeur, d'applications de boues. Altérantes, toniques et reconstituantes; purgatives et diurétiques à dose assez élevée.

Principales indications. — Lymphatisme, scrofule, chloro-anémie, rhumatisme chronique, suites des grands traumatismes, affections utérines et vésicales.

Contre-indications. — Affections aiguës ou fébriles, pléthore, tuberculose, affections organiques en général et principalement cardiaques.

Salipyrine. (*Salicylate d'antipyrine*). — **Caract. phys. et chim.** — Poudre cristalline, inodore, de saveur douceâtre et un peu amère, soluble dans 200 p. d'eau froide, 25 p. d'eau bouillante;

soluble dans l'alcool, l'éther, le chloroforme. Contient 42,5 d'acide salicylique et 57,5 d'antipyrine, p. 100.

Effets physiol. et tox. — Éléments absorbés assez vite; l'élimination de l'acide salicylique débute 1 heure à 1 h. 1/2 après l'ingestion, atteint son apogée 2 heures après et dure 10 heures. Se dissocie lentement dans l'organisme en ses constituants qui gardent à peu près leur action propre. N'abaisse la température qu'à assez haute dose (4 à 6 gr.); a plus de prise sur les fièvres rémittentes (F. des tuberculeux) que sur les fièvres continues; la défervescence s'accompagne de ralentissement du pouls et de sueurs profuses, sans changement de couleur des urines. Tolérance habituellement parfaite si on n'en prolonge pas l'emploi (s'accumule). L'intolérance se dénonce par: des nausées, du pyrosis, des vomissements, des bourdonnements d'oreilles, du vertige, des cauchemars, parfois des érythèmes et du délire.

Prop. therap., indicat. — Antithermique infidèle; plus efficace contre les douleurs du rhumatisme aigu ou chronique, des névralgies (sciatique), de la grippe. Préconisé comme hémostatique contre les métrorrhagies de la métrite chronique et de la ménopause et, surtout, les ménorrhagies (3 gr. par jour avant les règles).

Formes pharmac., doses. — 4 à 5 gr. par cachets de 50 centigr. à 1 gr. ou en potion alcoolisée.

Potion:

Salipyrine	12 gr.
Élixir de Garus.	120 —
Sirop d'écorces d'oranges amères.	30 —

1 gr. de salipyrine par cuillerée à soupe.

Salol. (*Salicylate de phényle. Éther phénylsalicylique*). — **Caract. phys. et chim.** — Combinaison d'acide salicylique (60 p.) et de phénol (40 p.). Poudre cristalline blanche, d'odeur pénétrante, aromatique, de saveur un peu amère et aromatique, insoluble dans l'eau froide, la glycérine, les huiles lourdes; soluble dans 10 p. d'alcool, dans l'éther, le chlo-